



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CALVISSON DU 01 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le premier avril à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Nombre de procurations : 7

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, M. Grégory Théron, Mme Janet Zaragoza, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Corine Bonfanti, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, Mme Delphine Plovier, M. Julien Baroni.

Absents excusés :

Mme Martine Villeneuve a donné procuration à M. André Sauzède

M. Alain Héraud a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Maxime Clerc a donné procuration à M. Grégory Théron

M. Frédéric Brauge

M. Franck Flament a donné procuration à Mme Véronique Martin

Mme Coralie Chagneau a donné procuration à M. André Sauzède

M. Philippe Renier a donné procuration à Mme Laurence Court

Mme Marie-Claire Balsan a donné procuration à Mme Béatrice Leccia

Mme Jennifer Euzet

Secrétaire de séance : M. Grégory Fernandez

**DEL2021\_022 Compte administratif principal 2020**

Le président de séance présente au conseil le compte administratif principal 2020 (annexe n°4) qui s'établit comme suit :

**Constat des résultats du compte administratif principal 2019 :**

Un déficit d'investissement reporté en 2020 (001) :	100 754.95 €
Une affectation du résultat en 2020 section d'investissement (1068) :	1 188 996.40 €

**Constat des résultats du compte administratif principal 2020 :*****La section de fonctionnement***

Les recettes de l'exercice 2020	4 872 679.53 €
Les dépenses de l'exercice 2020	3 614 204.99 €

**Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de** **1 258 474.54 €**

***La section d'investissement***

Les recettes de l'exercice 2020 ( <i>dont affectation du résultat</i> )	2 390 131.92 €
Les dépenses de l'exercice 2020	2 092 417.67 €
Le déficit antérieur reporté	100 754.95 €

**Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de** **196 959.30 €**

**Soit une affectation des résultats en 2021 :**

Un excédent d'investissement reporté (001) :	196 959.30 €
Une affectation du résultat en section d'investissement (1068) :	1 258 474.54 €

Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- D'approuver les résultats du compte administratif principal 2020,
- D'affecter en 2021 l'intégralité de l'excédent de fonctionnement (1068) à la section d'investissement.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

Présents	19
Procurations	07
Nombre de voix	26
Pour	26
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,  
André SAUZEDE